

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 11/03/2016 Date de révision: 01/25/2019 Version: SBE-265-2019a

### SECTION 1: Identification

#### Identification

**Forme du produit** : Mélanges  
**Nom du produit** : PRO-SET® SBE-265 Hardener  
**Code du produit** : SBE-265, SBE-265-1, SBE-265-2, SBE-265-4, 265-G

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** : Agent de durcissement pour résine époxyde.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Gougeon Brothers, Inc  
100 Patterson Ave.  
Bay City, MI 48706 - U.S.A.  
T 866-937-8797 or 989-684-7286  
[www.westsystem.com](http://www.westsystem.com)

##### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'urgence** : CHEMTREC 1 (800) 424-9300  
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

### SECTION 2: Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4 (Oral)  
Skin Corr. 1B  
Eye Dam. 1  
Skin Sens. 1  
Aquatic Acute 3  
Aquatic Chronic 3

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger (GHS)



GHS05

GHS07

##### Mention d'avertissement (GHS)

Danger

##### Mentions de danger (GHS)

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

##### Conseils de prudence (GHS)

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

##### Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### Substance

Non applicable

### Mélanges

Nom	Identificateur de produit	RPD %
Triméthylhexane-1,6-diamine	(n° CAS) 25620-58-0	10 - 30
Alcool de benzyle	(n° CAS) 100-51-6	10 - 30
Isophoronédiamine	(n° CAS) 2855-13-2	10 - 30
4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine	(n° CAS) 111850-23-8	10 - 30
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	(n° CAS) 41556-26-7	0,1 - 1,5

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation.

## SECTION 4: Premiers secours

### Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation** : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire** : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion** : NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation** : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire** : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/lésions après ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie** : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, amines, ammoniac, acide nitrique, cyanures, nitrosamines. Un risque de combustion spontanée peut se produire dans certaines conditions lorsque ce produit est combiné à la sciure, aux copeaux de bois ou autres matériaux celluloseux. La chaleur est générée en raison de l'air qui oxyde l'amine. La sciure peut s'enflammer si la chaleur n'est pas dissipée rapidement.
- Réactivité** : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### Conseils aux pompiers

**Protection en cas d'incendie** : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêche la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Pour la rétention** : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Ne pas absorber avec du papier, des chiffons ou d'autres matériaux combustibles.

**Procédés de nettoyage** : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

### Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque mélangé à la résine époxyde, ce produit peut causer une réaction exothermique qui, en grandes quantités, est capable de générer une chaleur suffisante pour endommager ou enflammer les matériaux se trouvant à proximité et émettre des fumées et des vapeurs qui varient grandement en composition et en toxicité.

**Mesures d'hygiène** : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Température de conservation : 40°F (4°C) - 90°F (32°C).

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

<b>Triméthylhexane-1,6-diamine (25620-58-0)</b>		
Non applicable		
<b>Alcool de benzyle (100-51-6)</b>		
AIHA	WEEL TWA (ppm)	10 ppm
<b>Isophoronédiamine (2855-13-2)</b>		
Non applicable		
<b>4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine (111850-23-8)</b>		
Non applicable		

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556-26-7)</b>		
ACGIH	Limite ACGIH (mg/m <sup>3</sup> ) (plafond)	1 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.
<b>Protection des mains</b>	: Porter des gants résistant aux produits chimiques.
<b>Protection oculaire</b>	: Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	: Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
<b>Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
<b>Autres informations</b>	: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	: Liquide
<b>Apparence</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Couleur</b>	: Limpide
<b>Odeur</b>	: Ammoniacque
<b>Seuil olfactif</b>	: Aucune donnée disponible
<b>pH</b>	: 12,13
<b>Point de fusion</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Point de congélation</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition</b>	: > 400 °F (204 °C)
<b>Point d'éclair</b>	: > 200 °F (93 °C) Estimation basée sur des produits similaires.
<b>Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Ininflammable
<b>Pression de la vapeur</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Densité relative de la vapeur à 20 °C</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Densité relative</b>	: 0,97
<b>Solubilité</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	: 88,6 mm <sup>2</sup> /s à 22 °C (72 °F)
<b>Viscosité, dynamique</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Propriétés explosives</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Autres informations</b>	
<b>Teneur en COV</b>	: SBE-160 / SBE-265: 3,61 g/L (0,03 lbs/gal); SBE-163 / SBE-265: 8,25 g/L (0,07 lbs/gal); SBE-166 / SBE-265: 7,82 g/L (0,07 lbs/gal)
<b>Densité apparente</b>	: 8,14 lb/gal (0,97 kg/L)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	: Stable dans les conditions normales d'entreposage.

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Une masse de plus de deux kilogrammes (une livre) du produit combiné à la résine époxyde entraînera une polymérisation irréversible accompagnée d'une importante accumulation de chaleur et de pression.
<b>Conditions à éviter</b>	: Chaleur. Matières incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	: Acides. Matières oxydantes. Composés halogénés.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, amines, ammoniac, acide nitrique, cyanures, nitrosamines.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Triméthylhexane-1,6-diamine (25620-58-0)</b>	
DL50 orale rat	910 mg/kg

<b>Alcool de benzyle (100-51-6)</b>	
DL50 orale rat	1620 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 4,18 mg/l/4h

<b>Isophoronédiamine (2855-13-2)</b>	
DL50 orale rat	1030 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,01 mg/l/4h

<b>Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556-26-7)</b>	
DL50 orale rat	2615 mg/kg

<b>Toxicité Aiguë (voie orale)</b>	: Oral: Nocif en cas d'ingestion.
<b>Toxicité Aiguë (voie cutanée)</b>	: Non classé
<b>Toxicité aigüe (inhalation)</b>	: Non classé
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	: Provoque des brûlures de la peau graves.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	: Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	: Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	: Non classé
<b>Cancérogénicité</b>	: Non classé
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Non classé
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>	: Non classé
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b>	: Non classé
<b>Danger par aspiration</b>	: Non classé

<b>PRO-SET® SBE-265 Hardener</b>	
Viscosité, cinématique (valeur calculée)	88,6 mm <sup>2</sup> /s à 22 °C (72 °F)

<b>Symptômes/lésions après inhalation</b>	: Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Symptômes/lésions après contact avec la peau</b>	: Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Symptômes/lésions après contact oculaire</b>	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
<b>Symptômes/lésions après ingestion</b>	: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
<b>Autres informations</b>	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

<b>Toxicité</b>	
<b>Écologie - général</b>	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Alcool de benzyle (100-51-6)	
CL50 poisson 1	460 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 1	23 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
CL50 poissons 2	10 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
Isophoronédiamine (2855-13-2)	
CE50 Daphnie 1	14,6 - 21,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [semi-static])
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556-26-7)	
CL50 poisson 1	0,97 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])

### Persistance et dégradabilité

PRO-SET® SBE-265 Hardener	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### Potentiel de bioaccumulation

PRO-SET® SBE-265 Hardener	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Triméthylhexane-1,6-diamine (25620-58-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,77 (à 23 °C)

Alcool de benzyle (100-51-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,1

Isophoronédiamine (2855-13-2)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,79 (à 23 °C)

Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556-26-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,37 (à 25 °C)

### Mobilité dans le sol

PRO-SET® SBE-265 Hardener	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.

### Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Nom	Identificateur de produit	Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité
Triméthylhexane-1,6-diamine	25620-58-0	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
Alcool de benzyle	100-51-6	Non classé
Isophoronédiamine	2855-13-2	Chronic Aquatic Cat. 3
4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine	111850-23-8	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	Acute Aquatic Cat. 1; Chronic Aquatic Cat. 1

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

N° ONU (DOT/TDG)	: UN2735
Désignation officielle pour le transport (DOT/TDG)	: Polyamines, liquides, corrosives, n.s.a. (Isophoronédiamine)
Class (DOT/TDG)	: 8
Groupe d'emballage (DOT/TDG)	: II
Polluant marin	: Non

#### Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

N° ONU (IMDG)	: 2735
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Isophoronédiamine)
Classe (IMDG)	: 8
Numéro EmS	: F-A, S-B
Groupe d'emballage (IMDG)	: II
Polluant marin	: Non

#### Transport par air

Conformément aux exigences de IATA

N° UN (IATA)	: 2735
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: Polyamines, liquides, corrosives, n.s.a. (Isophoronédiamine)
Classe (IATA)	: 8
Groupe d'emballage (IATA)	: II
Polluant marin	: Non

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

#### 4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine (111850-23-8)

Flag réglementaire EPA TSCA

N - N - Indique que le nom d'inventaire d'une substance polymérique ne contient aucun agent initiateur sans radicaux libres, mais que celui-ci est considéré comme recouvrant le polymère désigné fabriqué à partir de n'importe quel agent initiateur sans radicaux libres, et ce, nonobstant la quantité utilisée.  
XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site

#### Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

#### Triméthylhexane-1,6-diamine (25620-58-0)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

#### Alcool de benzyle (100-51-6)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

#### Isophoronédiamine (2855-13-2)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

# PRO-SET® SBE-265 Hardener

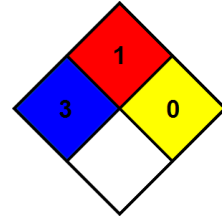
## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 16: Autres informations

**Date d'émission** : 11/03/2016  
**Date de révision** : 01/25/2019  
**Autres informations** : Aucun.

**Danger pour la santé NFPA** : 3  
**Danger d'incendie NFPA** : 1  
**Réactivité NFPA** : 0



Notation HMIS III

**Santé** : 3 Danger sérieux  
**Inflammabilité** : 1 Danger léger  
**Physique** : 0 Danger minime

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*